

Formule 32 (Règle 38(1))

C.S. n° \_\_\_\_\_

## COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur/Pétitionnaire

et

Défendeur/Intimé

### AVIS DE DÉSISTEMENT

SACHEZ que le \_\_\_\_\_ se désiste de la présente instance contre le \_\_\_\_\_ [si un avis de procès a été donné, ajouter « avec le consentement de toutes les parties au dossier » ou « avec l'autorisation de la cour »].

Fait le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Partie [ou avocat de la partie]

[Remarque : Si la partie ne se désiste qu'en partie de l'instance, il faut modifier la présente formule en conséquence et indiquer quelle partie de l'instance a fait l'objet d'un désistement.]